RANDONNÉE « LES SENTIERS DU VAL » INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

Article 1: Inscription

L'inscription à la randonnée implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Article 2 : Organisation

La randonnée aura lieu le dimanche 5 Novembre 2017 à Anduze. Le parking et les départs s'effectueront au Val de l'Hort avec 3 parcours de difficulté progressive de 4km ,9km et 13km. Le balisage sera de type rubalise ou fléchage et un ravitaillement commun aux trois parcours est prévu. Cet événement est une randonnée, aucun classement ni chronométrage ne sera effectué.

Article 3: Participation financière

Pour tous les parcours vous devrez vous affranchir des droits d'inscription.

Le règlement se fera le jour même et s'élève à 8 Euros pour les adultes et 6 Euros pour les enfants de 6 à 12 ans. En échange, il vous sera remis un bracelet vous donnant droit à un repas chaud et à une boisson en fin de parcours.

Article 4: Les participants

L'inscription du participant implique son entière responsabilité. Son état de santé lui permet de participer à la randonnée et décharge les organisateurs de toutes responsabilités. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou dégradation de matériel.

Article 5: Assurance

Nous vous rappelons l'intérêt que vous avez à souscrire une assurance personnelle, couvrant les dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer.

Article 6 : Sécurité et Environnement

Toutes les routes ou les chemins empruntés restent ouverts à la circulation. Il y a donc obligation de respecter le code de la route.

Vous traverserez des propriétés privées pour lesquelles nous avons des autorisations exceptionnelles pour cette journée.

Merci de respecter le circuit et la nature et de garder vos déchets dans vos sacs.

Randonnée Pédestre (Entourez votre choix)	4km	/	9km	/	13km
Nom Prénom :					
Date de naissance :					
Email :					
Date et Signature :					

enfant à participer à cette épreuve.







